

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE NEUF AVRIL (09/04/2024)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 27 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRESENTES : 7

M. Gabin LOPEZ (représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Philippe LERMINEZ (représenté par Monsieur Jean-Christophe THIERS), Mme Laure POUTEAU (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représenté par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Robert DUPARC (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT EXCUSEE : 1

Mme Arlette CAZORLA, **Conseillère Municipale**.

ÉTAIT ABSENT : 1

M. Jean-Claude LORENZO, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Luc PORTES est nommé secrétaire de séance.

22 – 09 avril 2024

22. *Vote du Budget Primitif 2024 – Budget annexe lotissement Belle île*

Rapporteur : Monsieur PORTES.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612 et suivants, L.2311-1 et L.2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget annexe Lotissement Belle île,

Vu la délibération n° 6 du 7 mars 2024 relative à la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024 et prenant acte du rapport d'orientations budgétaires 2024,

Vu la délibération du 9 avril 2024 portant approbation du compte de gestion de l'exercice 2023 pour le budget annexe Lotissement Belle Ile,

Vu la délibération du 9 avril 2024 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2023 pour le budget annexe Lotissement Belle Ile,

Vu la délibération du 9 avril 2024 portant affectation des résultats de l'exercice 2023 pour le budget annexe Lotissement Belle Ile,

Entendu le rapport présenté en Commission des Finances le 12 mars 2024,

Considérant le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2024 du budget annexe Lotissement Belle Ile présenté par Monsieur le Maire, soumis au vote par chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A 26 voix pour et 5 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI, MM. BOUSQUET,
DUPARC, VELA),

ADOpte le Budget Primitif 2024 du budget annexe Lotissement Belle Ile par chapitres, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement					
Dépenses		Voté 2023	BP 2024	Recettes	
				Voté 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	20 000,00 €	20 000,00 €	013	Atténuations de charges
012	Charges de personnel			70	Produits des services
014	Atténuations de produits			73	Impôts et taxes
65	Autres charges gestion courante			74	Dotations
66	Charges financières			75	Autres produits gestion courante
67	Charges exceptionnelles			76	Produits financiers
68	Dotations aux provisions			77	Produits exceptionnels
02	Dépenses imprévues			78	Provisions
Total des dépenses réelles		20 000,00 €	20 000,00 €	Total des recettes réelles	
023	Virement section invest.			042	Opérations d'ordre
042	Opérations d'ordre	53 004,14 €	53 004,14 €		
Total des dépenses d'ordre		53 004,14 €	53 004,14 €	Total des recettes d'ordre	
Total DF		73 004,14 €	73 004,14 €	Total RF	
2 Résultat reporté N-1		11 099,86 €	11 099,86 €	2 Résultat reporté N-1	
TOTAL CUMULE		84 104,00 €	84 104,00 €	TOTAL CUMULE	

Investissement					
Dépenses		Voté 2023	BP 2024	Recettes	
				Voté 2023	BP 2024
20	Immob.incorporelles			10	Dotations, réserves
204	Subv. d'équip. Versées			13	Subv.d'investissement
21	Immob. corporelles			16	Emprunts et dettes
23	Immobilisations en cours			27	Autres immob. financières
10	Dotations, réserves			024	Produit des cessions
16	Emprunts et dettes				
27	Autres immob. financières				
020	Dépenses imprévues			Total des recettes réelles	
Total des dépenses réelles		0,00 €	0,00 €	021	Viremt section fonct.
040	Opérations d'ordre	53 004,14 €	53 004,14 €	040	Opérations d'ordre
041	Opérations patrimoniales			041	Opérations patrimoniales
Total des dépenses d'ordre		53 004,14 €	53 004,14 €	Total des recettes d'ordre	
Total DI		53 004,14 €	53 004,14 €	Total RI	
1 Résultat reporté N-1		53 004,14 €	53 004,14 €	1 Résultat reporté N-1	
Restes à réaliser Dépenses				Restes à réaliser recettes	
Dépenses d'invest. cumulées		106 008,28 €	106 008,28 €	Recettes d'invest. cumulées	

DONNE délégation à Monsieur le Maire afin de notifier à Monsieur le Sous-Préfet et au Comptable Public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Pour copie conforme
Moissac, le 11 avril 2024

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Luc PORTES

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :